

Mines en Corbières

Association Préservation et Mise en valeur du Patrimoine Minier des Corbières

Les Corbières recèlent un patrimoine minier et métallurgique remontant à l'Antiquité et exploité jusqu'à la fin du XXème siècle. Ce passé méconnu mérite d'être protégé et porté à la connaissance du plus grand nombre.

Pour parer aux difficultés de vivre dans cette région magnifique, une diversification de l'offre touristique existante permettra de soutenir et maintenir tous ceux qui ont choisi de vivre du tourisme dans nos petits villages au passé riche et trop longtemps ignoré.

La zone la plus importante en mines et sites métallurgiques des Corbières se situe dans une bande en forme de croissant se développant entre Villeneuve et Padern.

Elle regroupe 14 communes situées dans cette zone la plus riche :

Albas, Auriac, Castel des Corbières, Davejean, Maisons, Massac, Montgaillard, Padern, Palairac, Quintillan, Talairan, Tuchan, Villeneuve-les-Corbières, Villerouge Termenès.

Mais, outre les représentants des municipalités, l'association se veut ouverte et accessible à toute personne qui le désire.

Le conseil d'administration est composé d'un délégué de chaque mairie et d'un représentant non élu. L'association est aussi ouverte à toute autre mairie qui désire valoriser son passé minier.

L'association a pour objet :

- de favoriser la préservation et la mise en valeur du patrimoine minier et métallurgique des Corbières,
- établir l'inventaire de tout ce patrimoine,
- étudier et éventuellement réaliser des projets de mise en valeur de ce patrimoine, quelques soient leurs supports,
- promouvoir le tourisme et la valorisation du territoire en rapport avec ce patrimoine minier,
- pour réaliser ces desseins, s'entourer des personnes compétentes : historiens, associations, collectivités territoriales, services de l'Etat, etc.
- solliciter à terme certaines aides publiques pour ces réalisations.

Les opérations d'inventaire des sites par visite collective ont commencé et dureront plusieurs mois.

En parallèle, les travaux de l'association vont notamment porter sur la définition de boucles de randonnée thématiques, la définition d'une charte graphique commune, la collecte de la mémoire vive et l'étude des moyens de diffusion de ce passé oublié jusqu'à présent, mais qui a marqué la vie de nos ancêtres pendant plusieurs siècles.

Demande d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de Tél : _____ GSM : _____

Email (important si vous en avez un) : _____

Type d'adhésion : (cocher l'option)

- | | |
|---------------------------------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Individuelle | 5 Euros par an |
| <input type="checkbox"/> Famille | 8 Euros par an |
| <input type="checkbox"/> Association | 15 Euros par an |

Merci d'adresser cette demande accompagnée de votre règlement par chèque (ordre : Mines en Corbières) à :

Association « Mines en Corbières »

Mairie de Palairac

4 carriera de la Capelania

11330 PALAIRAC

Pour l'adhésion d'une mairie:

Faire une demande par courrier, avec délibération (adhésion+50 Euros de participation annuelle) à la même adresse.